Observation n°322 du 16/04/2023

Monsieur,

Je suis contre le projet éolien de Doussay.

L'étude d'impact sur les effets sonores est bâclée et sous minimise les vrais impacts. Des procès sont à prévoir ce qui déchirera le village, ses habitants.

Le projet générera l'émission d'infrasons et de basses fréquences sonores.

Ce n'est pas parce que la problématique infrasonore est peu présente dans ce dossier que les services de l'État doivent l'ignorer. Ces derniers ne doivent pas oublier la lourde responsabilité qui leur incombe à savoir impacter ou non la santé et le bien être des habitants et générer ou non une crise sanitaire.

Qui peut donner un avis favorable avec si peu d'analyses sur les impacts sonores alors que certaines éoliennes sont à 700-1000m d'une habitation.

Une habitation, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, ce n'est pas des pierres, du mortier, des fenêtres. Non une habitation, c'est une famille, de jeunes enfants, sensibles, un couple de retraites avec un pacemaker, cardiaques, une famille en vraie chair et en os.

Et cela, le promoteur n'a pas fourni assez d'éléments sur l'impact électromagnétique et sonore de ce parc.

En l'état de cette étude, ce parc doit être refusé.

Merci

Anais Cheron

86420 Princay